

02A-212002760-20161216-DELIB1640-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2016



Commune de Serra di Ferro
Cumuna di Serra di Farru

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 décembre 2016

Présidence : Monsieur Antoine GIORGI

Nombre de membres			Date de la convocation
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	2 décembre 2016
6	11	9	

N° 16/40

Objet : développement et réhabilitation des infrastructures d'assainissement suite au schéma directeur – recherche de financement

L'an deux mil seize, le 16 décembre, à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune de Serra di Ferro s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Marie-Pierre BARTOLI.

Présents : Monsieur Dominique BARTOLI, Madame Martine CHIARELLI, Monsieur Antoine GIORGI, Monsieur Jérôme LEONETTI, Madame Coralie MANCINI, Monsieur Jean-Baptiste SANTONI

Absents ou excusés : Monsieur Jean ALFONSI, Monsieur Olivier BURESI

Pouvoirs : Madame Marie-Pierre BARTOLI a donné pouvoir à Monsieur Jérôme LEONETTI, Madame Ilana PERETTI a donné pouvoir à Monsieur Antoine GIORGI, Monsieur Martin VALENTINI a donné pouvoir à Madame Martine CHIARELLI

Secrétaire : Madame Coralie MANCINI

Le Maire dépose sur le bureau une étude d'avant-projet réalisé par le cabinet d'études Entech dont le montant s'élève à la somme de 2 300 000 € HT se répartissant comme suit :

Réhabilitation du réseau de Porto-Pollo	900 000 € HT
Création d'un réseau pour les hameaux de Tassinca et Stiliccione	1 400 000 € HT
Total	2 300 000 € HT

Il demande au Conseil de délibérer et de décider des dispositions à prendre pour la réalisation des travaux.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Subventions		%	Euros
Réhabilitation du réseau de Porto-Pollo	Agence de l'Eau	90%	810 000 €
	Collectivité Territoriale de Corse		
	Département de la Corse du Sud		
	Collectivité Territoriale de Corse	30 %	420 000 €

Création d'un réseau pour les hameaux de Tassinca et Stillccione	Département de la Corse du Sud		
Part contributive de la commune			1 070 000 €

Le Conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- Approuve dans toute sa teneur l'étude d'avant-projet dressé par le bureau d'études Entech s'élevant à la somme de 2 300 000 € HT ;
- Approuve le plan de financement qui lui est soumis ;
- Sollicite de l'Agence de l'Eau, de la Collectivité Territoriale de Corse et du Département de la Corse du Sud l'inscription à un plus prochain programme d'investissement et l'octroi des subventions détaillées ci-dessus ;
- Prend l'engagement de réaliser par voie d'emprunt à hauteur de 700 000 € et sur fonds disponibles à hauteur de 280 000 €, sa part contributive déductions faites des subventions ou allègements qui lui seront accordés ;
- Autorise le Maire à agir pour le financement, la signature, le suivi et toute action nécessaire à la réalisation de ce projet.

Fait et délibéré en Mairie pour les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme.



Le Maire
A. GIORGIO

